



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61

E-Mail : snu68@snuipp.fr

Jeudi 16 avril 2009

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1102>
si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

SOMMAIRE

- 1) L'Inspection Académique se barricade pour éviter les occupations**
- 2) Manifestations du 1^{er} mai : une unité historique**
- 3) Informations Mouvement 2009**
- 4) Barème d'accès à la Hors-classe**
- 5) Assises de l'Éducation à Mulhouse : le SNUipp écrit à M. BOCKEL**
- 6) De grosses difficultés de remplacement !!**

1) L'Inspection Académique se barricade pour éviter les occupations

Dans le cadre de la veillée des écoles, le collectif SEPT avait occupé l'Inspection Académique le vendredi 4 avril 2009 toute la soirée avant d'y être délogé par les forces de l'ordre. L'Inspectrice d'Académie avait refusé de rencontrer une délégation. Depuis, les choses ne sont pas prises à la légère à l'IA. En effet, comme seul dialogue social, notre chère administration départementale se retranche dans ses locaux telle la ligne Maginot à une certaine époque.

Voici ci-dessous une note interne à l'attention des personnels de l'IA.

Dans le cadre des dispositions Vigipirate ainsi que de la prévention des intrusions, je vous demande de respecter les consignes suivantes à compter du 7 avril 2009 : [LIRE LA SUITE](#)

2) Manifestations du 1^{er} mai : une unité historique

Deux rendez-vous unitaires :

- MULHOUSE 10h place de la Réunion

- COLMAR 10h devant la maison des syndicats rue de Turenne

CFDT, CFTC, FO, CGT, CFE-CGC, FSU, SOLIDAIRES, UNSA : tous unis

L'augmentation du nombre de chômeurs, la baisse significative de la consommation, l'incertitude grandissante sur l'activité des entreprises témoignent de la gravité de la crise qui frappe un nombre croissant de salariés sans que nul ne puisse aujourd'hui en prédire la durée.

Les mobilisations viennent d'obliger le gouvernement à agir sur les stock-options et les rémunérations exceptionnelles des dirigeants d'entreprises lorsque ces dernières ont reçu des aides publiques directes. Sur la question de la redistribution des richesses produites, le décret annoncé bien qu'insuffisant est un début de remise en cause du système actuel. Elle laisse cependant de côté l'essentiel des revendications du 5 janvier 2009 portées par les mobilisations du 29 janvier et du 19 mars 2009.

Gouvernement et patronat doivent rapidement mettre en œuvre les mesures déjà prises et engager les négociations et les concertations pour répondre à l'ensemble des revendications.

C'est pourquoi, dans la suite des journées du 29 janvier et du 19 mars et dans ce contexte exceptionnel, les organisations syndicales s'entendent pour faire du 1^{er} MAI un nouveau temps fort de

mobilisation pour peser sur le gouvernement et le patronat. Elles appellent leurs organisations locales à rechercher les modalités appropriées pour réussir cette journée de revendication syndicale en tenant compte des situations locales.

3) Informations Mouvement 2009

N'oubliez pas de vérifier les accusés de réception de votre mouvement

Mardi 21 avril 2009 : envoi des accusés de réception directement dans la boîte I-PROF (rubrique "Votre courrier")

Les participants qui n'auraient pas été destinataires de cet accusé de réception le 22 avril 2009 devront contacter sans délai les services de l'IA, 03 89 24 86 65 ou 03 89 24 81 32

En cas de contestation, il conviendra de saisir les services immédiatement aux mêmes numéros.

Aucune modification concernant les vœux émis ne pourra plus être prise en compte à partir du jeudi 23 avril 2009.

Envoyez au SNUipp (snu68@snuipp.fr) le double votre notice de renseignement (document à renvoyer à l'IA pour le 20 avril dernier délai) afin que les délégués du personnel puissent faire un suivi notamment pour la phase manuelle du mouvement.

4) Barème d'accès à la Hors-classe

Le ministère vient de décider, sans aucune concertation, d'offrir la possibilité aux Inspecteurs d'Académie d'attribuer un point supplémentaire aux directeurs d'école au barème (*) d'intégrations à la hors-classe.

Cette mesure n'est qu'indicative et peut ne pas s'appliquer à tous les directeurs d'école.

(*) Barème actuel : 2 pts par échelon / note : coefficient 1 / 1 pt pour les personnels exerçant en ZEP depuis au moins 3 ans sans interruption) d'intégration à la hors classe.

5) Assises de l'Éducation à Mulhouse : le SNUipp écrit à M. BOCKEL

Les premières Assises de l'Éducation à Mulhouse se tiennent du 9 avril au 5 juin 2009. Parents, enseignants et écoliers sont conviés à participer au débat sur les « rythmes de l'enfant ».

Dans ce contexte, le SNUipp s'est adressé à M. BOCKEL, Maire de Mulhouse.

[La LETTRE OUVERTE](#) à M. BOCKEL Maire de Mulhouse et actuel membre du Gouvernement de M. François FILLON.

6) De grosses difficultés de remplacement !!

Depuis 3 semaines, les difficultés de remplacement persistent. On compte des dizaines de classes sans remplacement parfois pendant près de 2 semaines. Afin de pallier à cette situation, l'IA bricole : personnels RASED ou animatrice soutien en ZEP réquisitionnés, directeur déchargé assurant le remplacement, stages de formation du mois de mai qui seront certainement diminués...

Le SNUipp a écrit à Madame le Recteur en lui demandant la réouverture de la liste complémentaire bloquée depuis le mois de novembre. Voici la lettre :

Lettre ouverte à Madame LOVISI (Recteur d'Académie de Strasbourg)

Dans le département du Haut-Rhin, le point de non retour est atteint pour les remplacements dans le 1er degré.

Dans certaines circonscriptions, il y a des journées où 20 classes se retrouvent sans enseignants faute de remplaçants.

Là, c'est un directeur déchargé qui assure le remplacement.

Ici, c'est une animatrice soutien à qui l'on demande d'arrêter un dispositif d'aide pour palier au manque de l'institution.

La continuité du Service Public d'Éducation est mise à mal !!!

Au mois de mai, c'est la formation continue qui sera diminuée.

Ce n'est pas faute d'alerter Madame l'Inspectrice d'Académie du Haut-Rhin, du manque criant de moyens de remplacement dans le département depuis plusieurs années dont les élèves sont les premières victimes.

Dans ce contexte, le SNUipp du Haut-Rhin vous demande solennellement, Madame le Recteur, de rouvrir la liste complémentaire pour pallier à ce manque.

Le SNUipp du Haut-Rhin vous demande également d'intervenir auprès de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale pour obtenir une dotation supplémentaire afin de créer les postes de remplaçants indispensables à la bonne marche des écoles et à la réussite de nos élèves.

Madame le Recteur, il y va de la crédibilité du Service Public d'Education dont vous êtes la garante dans l'Académie de Strasbourg et notre département est en souffrance depuis longtemps. Aujourd'hui il attend des actes.

Au nom de la première organisation syndicale des écoles du Haut Rhin, je vous prie de croire, Madame le Recteur, à notre dévouement au service public d'éducation.

*Pour le SNUipp 68
Jean-Marie KOELBLEN*

SYNDIQUEZ-VOUS TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits. [Le bulletin d'adhésion en cliquant ici](#)

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>